

INTITULE DU PROJET	LE VAE : POUR UN TERRITOIRE A MOBILITE DOUCE		
Date d'accusé de dépôt	30/07/2019	VERSION GRILLE ANALYSE	<input type="checkbox"/> V1 <input checked="" type="checkbox"/> V2
Porteur de projet	Communauté de communes Vézère Monédières Millesources		
Coordonnées	15 avenue du Général de Gaulles 19260 TREIGNAC		
Fiche action concernée	3.2 : Développer une politique énergétique		
Présentation de la structure porteuse / contexte	<p>Parallèlement à une demande d'aide Leader relative à l'acquisition de vélos à assistance électrique, la communauté de communes développe un projet de développement local autour de cet investissement. Le déploiement de cette politique ambitieuse et expérimentale est dépendant de l'accompagnement du programme Leader.</p>		
Descriptif du projet	<p>Il s'agit donc de mettre à disposition de chaque commune des vélos à assistance électrique de type VTC permettant un usage de mobilité au quotidien et des pratiques de loisirs en chemin. Pour faciliter la maintenance, il est prévu de créer des pôles de dépôts et de prévoir l'achat d'une remorque permettant de faire circuler les vélos entre les pôles et les petites communes.</p> <p>En étant un territoire exemplaire pour le développement du vélo à assistance électrique, en mettant à disposition des usagers dans chacune des 19 communes des VAE, cela permet non seulement d'attirer de nouveaux usagers mais aussi d'afficher une spécificité territoriale inédite, respectueuse des pratiques énergétiques responsables et en phase avec les objectifs du PNR.</p> <p>Pour attirer de nouveaux usagers, il est prévu de travailler une complémentarité habitants/touristes car c'est aussi par des pratiques de loisirs en VAE avec les amis, la famille que l'on souhaite amener les habitants à découvrir puis à adopter le vélo comme outil de mobilité au quotidien. Il est aussi prévu de valoriser ou créer des itinéraires adaptés.</p> <p>Le territoire de la communauté de communes est principalement caractérisé par un relief vallonné associé à un habitat groupé réparti dans de petits villages distants de quelques kilomètres. L'incitation à l'utilisation du vélo pour ces trajets habituels passe nécessairement, notamment pour une population assez âgée, par une découverte des facilités physiques du VAE. Les publics en fragilité financière devront également être ciblés en expliquant les atouts économiques de ce mode de déplacement.</p> <p>De plus ce projet pourrait être un vecteur d'attractivité et de maillage du territoire. Celui-ci possède des atouts importants : une image sport loisirs de pleine nature reconnue, un paysage rural, un patrimoine naturel, de nombreux circuits VTT ou cyclotourisme. Il est attendu que les hébergeurs soient des acteurs de la mobilité douce.</p> <p>La réussite de l'appropriation du VAE rend nécessaire un volet communication et animation : le programme du PNR du « jus dans les pédales » qui a été une belle réussite sera réutilisé et développé et servira de base à cette animation. Cela suppose un ETP pour valoriser et animer ce projet. Ce volet animation doit viser à impliquer les habitants et les hébergeurs afin qu'ils deviennent des relais du « territoire exemplaire VAE ». La qualité du projet tient également à l'entretien du parc de vélos et l'efficacité du transport et de la surveillance. Un schéma directeur de la mobilité douce est en cours d'écriture.</p>		
Éléments d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Objectifs stratégiques : Développer des mobilités plus douces et durables - Population cible : habitants et touristes 		

	- Pistes d'indicateurs de résultats et de suivi : évolution des locations et du partenariat
Calendrier	2020-2022